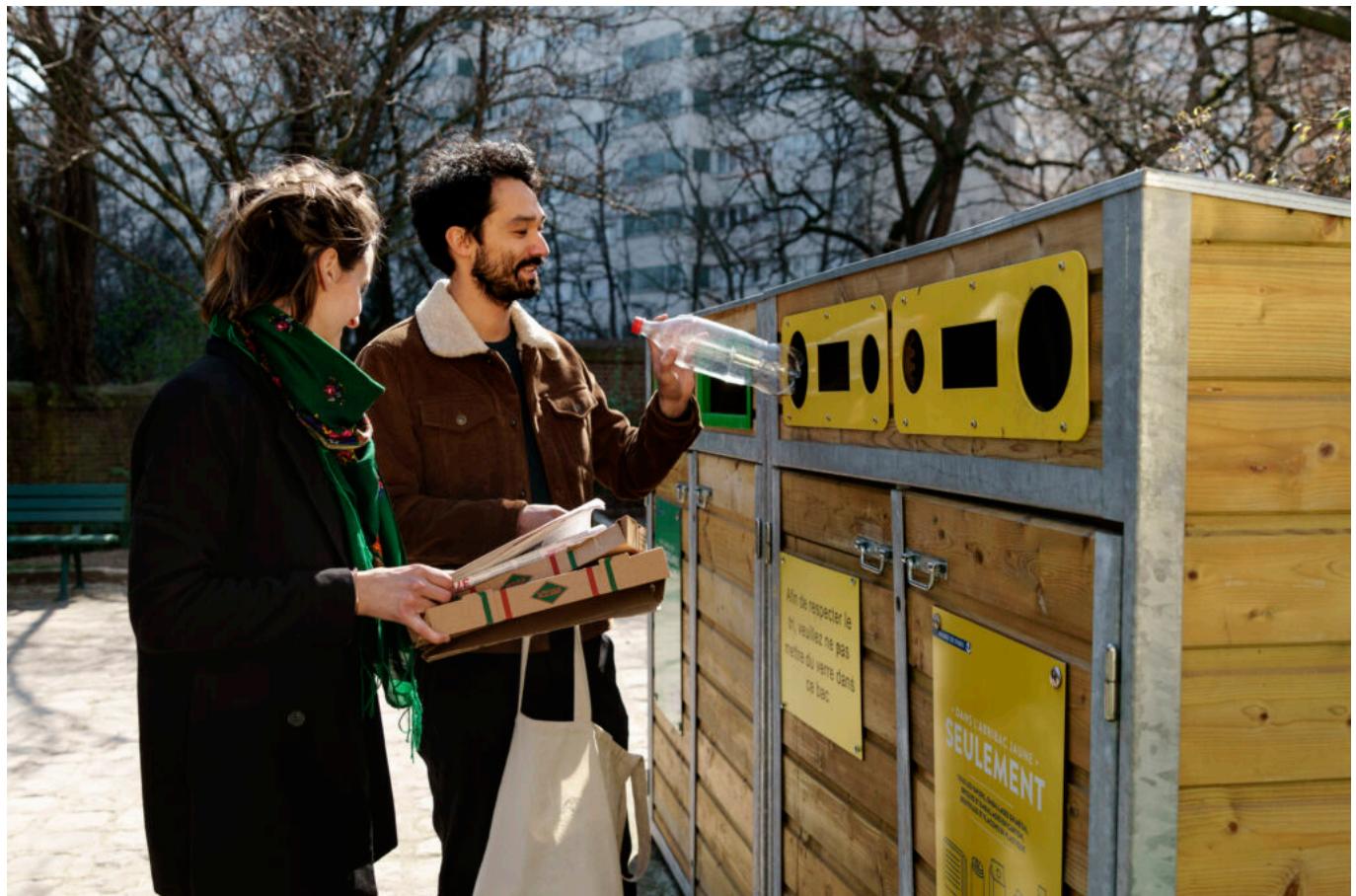


Ecrit par le 3 février 2026

Vaucluse : le tri progresse, mais la poubelle déborde encore



Dans le département du Vaucluse, le geste de tri s'amplifie mais reste encore insuffisant. En 2024, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affichait une collecte de 56,3 kg d'emballages et de papiers par habitant, soit une progression de +8 % sur les emballages légers mais un niveau toujours loin de la moyenne nationale à 72 kg. Le Vaucluse, avec environ 69,5 kg par habitant, dépasse légèrement la moyenne régionale mais reste en-deçà des ambitions nationales. À l'heure où les collectivités dopent les dispositifs de collecte et que la réglementation sur les biodéchets se durcit, le défi est clair : capter ces emballages encore nombreux en ordures ménagères.

Le geste de tri s'impose peu à peu dans le Vaucluse. Grâce notamment aux efforts de [Citeo](#) — l'éco-organisme chargé de la collecte et du recyclage des emballages ménagers et papiers. Ainsi, la région

Ecrit par le 3 février 2026

Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche, pour 2024, un gain de +8 % sur les emballages dits légers comme l'acier, l'aluminium, le carton, les plastiques : 20,3 kg collectés par habitant contre l'année précédente. En revanche, le verre reste à la traîne avec 26,4 kg/hab et les papiers graphiques reculent avec 9,6 kg/hab, -13 % du fait de la baisse des volumes mis en marché.

En Vaucluse

Dans le Vaucluse, ce positionnement est mieux qu'ailleurs dans la région : avec 69,5 kg d'emballages et papiers collectés par habitant, notre département se rapproche de la moyenne nationale avec 72 kg, même s'il reste en retard par rapport à certains voisins comme les Hautes-Alpes avec 114,9 kg, ou encore les Alpes-de-Haute-Provence avec 82,8 kg qui enregistrent les progressions les plus importantes. Mais ce potentiel s'accompagne d'un constat : un gisement conséquent d'emballages : verre, plastiques, aluminium subsiste encore dans les ordures ménagères résiduelles. Selon Citeo, environ 88 kg par habitant de ces déchets finissent dans la poubelle en région Sud.



Photo : © Pierre Antoine

Copyright Citéo

Trier plus et mieux

Pour inverser cette dynamique, les leviers sont nombreux et déjà engagés. Citeo mentionne la

Ecrit par le 3 février 2026

modernisation des centres de tri, la mise en place de la tarification incitative : un dispositif déjà lancé dans certains territoires de Paca, et l'extension des filières de réemploi et de collecte séparée. À l'échelle locale dans le Vaucluse, les politiques de collecte se renforcent. Par exemple, au sein de la Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, les colonnes de tri ont été largement renouvelées : l'installation de 67 nouvelles colonnes à L'Isle-sur-la-Sorgue à partir de novembre 2022 visait à faciliter le geste de tri des habitants et à réduire les erreurs : déchets verts, gravats, sacs-ordures qui nuisent à la qualité des matières recyclables. Parallèlement, des efforts de sensibilisation se poursuivent. L'association France Nature Environnement Vaucluse ([FNE 84](#)) rappelle que le tri des biodéchets deviendra obligatoire à compter du 1er janvier 2024 pour tous les détenteurs.

Dans le détail

En 2024, chaque Français a trié en moyenne 72 kg d'emballages ménagers et de papiers graphiques, dont 60 kg d'emballages et 12 kg de papiers. Le taux de recyclage pour l'ensemble des emballages ménagers atteint 69 %, une progression portée par le geste de tri des citoyens, mais insuffisant face aux objectifs européens. La recyclabilité des emballages progresse, 75 % des emballages plastiques seront recyclables d'ici fin 2025 (contre 65 % en 2024). Et cela grâce au déploiement de nouvelles filières, comme celle du polystyrène permettant de recycler les pots de yaourt par exemple.- Malgré ces progrès techniques, le taux de recyclage reste trop faible au regard de la contribution financière croissante des entreprises. En cinq ans, il n'a progressé que de 6 points entre 2019 (62 %) et 2024 (69 %), alors que l'éco contribution des entreprises a doublé.

Un long chemin

Le Vaucluse fait preuve d'un progrès indéniable dans le domaine du tri des emballages ménagers et des papiers. Toutefois, le chemin reste long pour rattraper les meilleurs élèves nationaux et atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne. Avec un gisement encore important d'emballages enfouis dans les ordures ménagères et de nouveaux dispositifs à déployer : tarification incitative, consigne, optimisation des filières, l'enjeu n'est plus seulement technique, mais citoyen. À chaque poubelle jaune déposée, à chaque geste de tri bien effectué, c'est tout un territoire qui peut transformer sa manière de valoriser ses déchets et préserver ses ressources. Le Vaucluse a les atouts pour agir, reste à convertir l'effort en réflexe systématique.

Mireille Hurlin

Les Sorgues du Comtat déploient des actions pour un meilleur tri sélectif

Ecrit par le 3 février 2026



Le 1er novembre dernier, de nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur sur le territoire des Sorgues du Comtat. Ainsi, de nouveaux points de tri et des actions de sensibilisation ont été déployés afin de les accompagner.

Depuis le 1er novembre, il est possible de déposer tous les emballages sans distinction en métal, papier, carton léger, les briques alimentaires et tous ceux en plastique, sans exception, dans le bac jaune. De nouveaux points de tri ont été aménagés sur tout le territoire afin de remplacer les sacs jaunes, qui ne sont plus autorisés au centre de tri.

Pour accompagner ces nouveautés, la communauté d'agglomération a lancé une campagne de communication institutionnelle classique, mais a également procédé à la distribution d'un courrier d'information comprenant un Mémo Tri et un magnet récapitulatif avec les nouvelles consignes à suivre, ainsi qu'un bon de retrait pour récupérer un sac de pré-collecte, et ce, dans chaque foyer. « Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe dans les Sorgues du Comtat, nous nous engageons aux côtés des

Ecrit par le 3 février 2026

habitants de nos communes pour faire progresser le tri des emballages ménagers et des papiers », a déclaré Christian Gros, président de l'Agglomération.

De nouveaux points de tri pour une meilleure collecte

De nouveaux points de tri ont été installés sur le territoire afin que plus de monde y ait accès. Ils sont accessibles tous les jours, à toute heure et permettent de trier à l'occasion des déplacements habituels de chacun. Grâce à leur grande capacité, ils permettent également d'optimiser les tournées de collecte, et donc de réduire l'impact environnemental avec moins de camions. Le territoire dispose désormais de colonnes aériennes ou enterrées en milieu urbain, péri-urbain et zones pavillonnaires, et de bacs collectifs de 770 litres en habitat collectif, zone rurale, et équipements municipaux.

Pour les personnes vivant dans les quartiers qui n'ont pas encore été équipés en nouveaux contenants, leurs habitudes de tri ne changent pas et ils peuvent continuer à utiliser les sacs jaunes. Ces derniers ne sont cependant plus distribués en porte-à-porte. Pour s'en procurer, il suffit de se rendre dans un des Centres techniques communaux du territoire.

À Althen-des-Paluds, 4 colonnes de tri vont être installées, en plus des 4 déjà présentes, et 40 bacs collectifs de 770 litres viendront s'ajouter aux 6 déjà en place. À Monteux, les habitants disposent déjà de 1200 bacs individuels, 51 points d'apport volontaires ont déjà été installés et 20 autres sont prévus. Les écoles et Zones d'activités ont été dotées de bacs collectifs et le boulevard d'Avignon est également en cours d'équipement. À Pernes-les-Fontaines, les 600 bacs individuels couvrent un quart de la commune, 800 autres sont en attente de livraison. 8 colonnes de tri vont venir s'ajouter aux 3 déjà installées, et 20 bacs collectifs de 770 litres viennent d'être disposés dans les lotissements et les campings de la commune. À Sorgues et Bédarrides, tous les secteurs ont déjà été équipés en bacs individuels, collectifs ou colonnes aériennes. 7 nouvelles colonnes aériennes vont être installées dans le centre-ville de Bédarrides, et 18 à Sorgues.

Une distribution de sacs de pré-collecte

Afin que chaque foyer puisse stocker ses emballages en attendant de se rendre à un point de tri, les Sorgues du Comtat vont distribuer des sacs de pré-collecte. En deux semaines de distribution, plus de 1000 ont déjà été donnés.

Ces sacs sont adaptés au transport régulier des emballages, mais aussi du verre depuis son domicile jusqu'aux conteneurs. Il est possible de récupérer ce sac à l'accueil de chacun des 5 centres techniques communaux ou au siège de l'Agglomération en échange du bon de retrait distribué dans tous les foyers avec le courrier d'information.

La sensibilisation

Depuis le 1er novembre dernier, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées par la communauté d'agglomération. 2 ambassadrices du tri ont notamment été recrutées pour faciliter et promouvoir le passage en extension de tri et accompagner les usagers dans le changement de leurs

Ecrit par le 3 février 2026

habitudes de tri. Une ligne dédiée au tri pour contacter les ambassadrices est d'ailleurs disponible au 04 65 83 00 37.

Si les adultes ont été sensibilisés grâce à divers ateliers mais aussi à la présence de l'Agglomération à différents événements tels que le World Clean Up Day à la salle des fêtes de Monteux ou encore à la fête des associations au complexe sportif de Pernes, les enfants aussi, sont sensibilisés au tri à travers des ateliers organisés dans les écoles, ainsi que le spectacle 'Eh Oh les poubelles' qui a permis la sensibilisation de 1200 enfants sur tout le territoire.

En 2023, il devrait y avoir de nouvelles actions de sensibilisation dans les écoles, la distribution des panneaux de consignes de tri pour les habitats verticaux, des ateliers ludiques sur le thème du tri à la source, ou encore une sensibilisation au tri à destination des buvettes des centres sportifs.

Les objectifs de ces nouvelles actions

À travers ces diverses installations et actions, les Sorgues du Comtat souhaitent favoriser le tri sélectif afin qu'il y ait davantage de déchets triés et moins d'ordures ménagères. L'Agglomération a également voulu faciliter les choses pour ses habitants.

L'objectif global est d'augmenter les performances de tri. En moyenne, chaque habitant dépose 36,56 kg d'emballages et 21,16kg de verre par an dans un point de tri. L'objectif serait d'augmenter ces poids respectivement de +6.5% et +3%.

Ecrit par le 3 février 2026

Sorgues du Comtat
***** AGGLO

MÉMO TRI

Mon guide pratique

Maintenant, chez vous, plus de doute :
Tous les **emballages** et les **papiers** se trient !

Papiers, journaux, magazines, prospectus...
Emballages en métal
Emballages en plastique
Emballages en papier, carton léger et briques alimentaires

NOUVEAU

Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat
340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84 170 Monteuix - 04 90 61 15 50 - www.sorgues-du-comtat.com

AILHEN-DES-PALUDS BÉDARRIDES MONTEUX PERNES-LES-FONTAINES SORGUES

Maintenant, c'est plus simple : Si c'est un emballage, alors il se trie !

En vrac, bien vidé et non imbriqué

NOUVEAU

Vous êtes dans un secteur avec bacs individuels

- ▶ Déposez votre bac individuel la veille de la collecte sur le domaine public avec les autres bacs de votre secteur.
- ▶ Rentrez-le après chaque collecte, pour un espace public propre et agréable.

Vous êtes dans un secteur avec conteneurs collectifs

Si votre sac de pré-collecte est abîmé, un nouveau sac vous sera donné contre restitution de l'ancien au siège l'Agglo ou au Centre Technique Communautaire de votre commune.

INFO

Un emballage permet de contenir un produit, le conserver, le protéger, faciliter son transport et sa mise en rayon. Maintenant, TOUS les emballages ménagers sans distinction se trient : En métal, papier, carton léger, briques alimentaires et, nouveauté, tous les emballages en plastique, sans exception. Ex : Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters et sacs plastiques ou encore tubes dentifrice...
Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.

Vous avez une question ou un doute ? **04 65 83 00 37**

V.A.

Pellenc ST inaugure un nouveau centre de tests aux États-Unis

Ecrit par le 3 février 2026



L'entreprise pertuisienne Pellenc ST, spécialisée dans les équipements et services de tri intelligents et connectés, affirme une nouvelle fois son rayonnement et sa position à l'international avec l'inauguration de son nouveau centre de tests, situé à Pineville en Caroline du Nord aux États-Unis.

L'entreprise est présente sur le territoire nord-américain depuis 2010. Elle y a implanté son premier centre de tests il y a cinq ans, à Charlotte, également en Caroline du Nord. Ce nouveau centre de 560m² va permettre de pouvoir répondre aux demandes d'essais industriels qui ne cessent de se multiplier. Il est doté des derniers équipements de tri intelligent tels que deux machines de tri Pellenc ST pour étudier les meilleures stratégies de tri et garantir la qualité des flux triés, ainsi qu'une machine de son partenaire Bühler pour réaliser des tests sur les paillettes plastiques.

L'objectif de l'ouverture de ce nouveau centre et de se déployer à l'international afin d'apporter un service de proximité. En tout, l'entreprise détient 2 000 machines qui sont installées dans plus de 40

Ecrit par le 3 février 2026

pays. « L'inauguration du centre de tests américain sera rapidement suivie par le déménagement et la modernisation de notre centre de tests japonais et par l'ouverture de nouveaux centres de tests en Australie et au Royaume-Uni d'ici 2024 », révèle [Jean Henin](#), président de Pellenc ST.



L'inauguration du nouveau centre de tests. DR

V.A.

Déchets : Les Vauclusiens champions régionaux du recyclage en 2021

Ecrit par le 3 février 2026



En 2021, les Vauclusiens ont trié +5,8% d'emballages et papiers par habitant de plus qu'en 2020. Le département affiche la plus forte hausse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur devant les Alpes-Maritimes (+4,4%), les Alpes-de-Haute-Provence (+2,4%), le Var (+2,3%), les Bouches-du-Rhône (+1,5%) et les Hautes-Alpes (-2,3%).

De quoi permettre à l'ensemble de la région d'afficher un bilan aligné sur la moyenne des performances nationales en matière de tri (+3% entre 2020 et 2021).

Ces résultats s'expliquent notamment par les efforts continus des consommateurs et par la simplification du geste de tri, permettant de trier tous les emballages, sans distinction. Ce programme qui poursuit son déploiement sur l'ensemble du territoire, concernait 73% des habitants de la région Sud fin 2021 (100% à partir de novembre 2022).

En effet, selon [Citeo](#), dans les communes où le tri est simplifié, on recycle, en moyenne, 3kg d'emballages légers (papier-carton, acier, aluminium, plastique) de plus par habitant que dans d'autres villes, dont 2,5kg d'emballages en plastique supplémentaire. Ainsi, la simplification du geste de tri permet de collecter de nouveaux emballages plastiques afin de développer des filières de recyclage à grande échelle pour les matériaux peu ou pas encore recyclés aujourd'hui (PS, PET opaque,...).

En volume, les Hautes-Alpes restent premier

Ecrit par le 3 février 2026

En termes de volumes, en 2021 chaque habitant de la région Sud a trié en moyenne 53,1kg* d'emballages ménagers contre 69kg sur l'ensemble de l'Hexagone.

A ce jeu-là, c'est le département des Hautes-Alpes qui affiche le meilleur bilan avec 101,7kg triés en 2021. Il devance ceux des Alpes-de-Haute-Provence (70,8kg), du Var (69,6kg), du Vaucluse (62,4kg**), des Alpes-Maritimes (55,3kg) et des Bouches-du-Rhône (36kg).

Au total, en 2021, le geste de tri des 5 millions d'habitants de la région Sud a permis de recycler 207 401 tonnes d'emballages ménagers, soit plus de 18 675 tonnes (+9,9%) qu'en 2020. Concernant les papiers graphiques, 56 392 tonnes ont été recyclés, soit 11 621 tonnes de moins (-17,1%) qu'en 2020. Citeo constate aussi 77 670 tonnes d'emballages légers, soit +17,5% ainsi que 129 731 tonnes pour les emballages en verre (+5,8%).

L'innovation au service du tri

Citeo souligne également l'importance de l'innovation des collectivités en matière de performance du tri. L'entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers cite ainsi un exemple vauclusien avec « [l'installation d'un kiosque de tri incitatif sur le parking de l'Hyper U de Pertuis](#) en partenariat avec Suez, Pellenc ST. Grâce à ce dispositif : 845 000 emballages ont déjà été collectées, ce qui représente plus 25 tonnes d'emballages, en un an et demi, soit une moyenne de 47 000 emballages déposés par mois. »

Autre initiative remarquable : la mise en place d'une nouvelle filière dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône de réemploi des bouteilles de bière en verre avec [l'Incassable](#) ayant déjà permis de réemployer 5 000 bouteilles via le déploiement effectif sur 30 points de vente et collecte.

*15,6kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique, 26,1kg/habitant d'emballages en verre et 11,4kg de papiers triés par habitant et par an en moyenne.

**En 2021, chaque Vauclusiens a trié 62,4kg d'emballages ménagers et papiers. : 17,3kg/habitant d'emballages légers, 32,5kg/habitant d'emballages en verre et 12,6kg/habitant de papiers (2019).

Le 'Kiosque de tri' de l'Hyper U de Pertuis porte ses fruits

Ecrit par le 3 février 2026



2 ans après son installation, le 'Kiosque de tri', situé à l'Hyper U de Pertuis, qui récompense le recyclage des emballages ménagers, affiche un bilan positif.

En 2020, ce nouveau système de tri sélectif venait s'installer sur le parking de l'Hyper U de Pertuis. Mis en place par les sociétés Pellenc ST et Suez, avec le soutien de Citeo, spécialisé dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers, ce 'Kiosque de tri' permet aux Pertuisiens de trier leurs déchets en échange de bons d'achat à utiliser dans l'hypermarché. L'utilisateur peut également refuser le bon d'achat et faire don de l'argent à l'association K'net Partage qui soutient les enfants en difficulté.

L'objectif de cet aménagement était d'encourager la population à trier davantage afin d'améliorer la collecte des emballages qui sont ensuite acheminés vers le centre de tri du Jas-de-Rhodes aux Pennes Mirabeau pour être recyclés à l'usine de Bayonne.

Un dispositif efficace

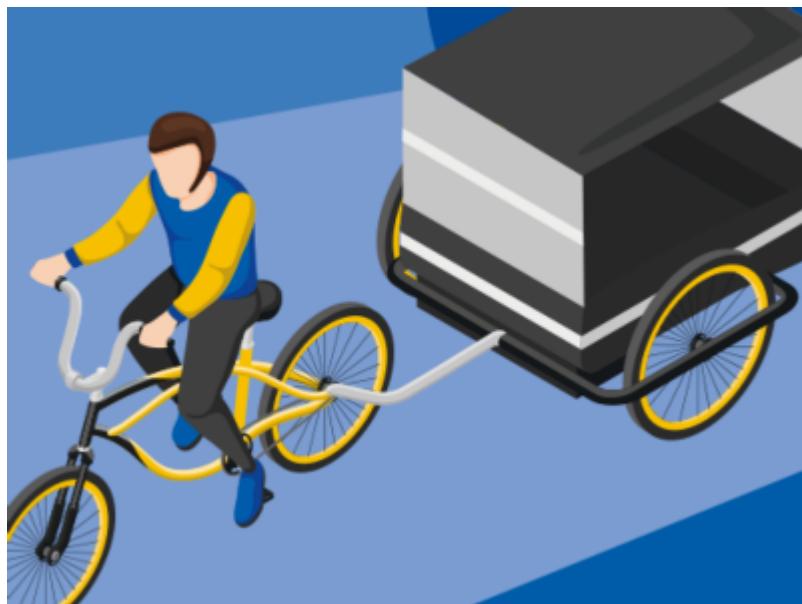
Le bilan de ce kiosque se montre très positif puisque 845 000 emballages ont été collectés depuis sa mise en service, c'est-à-dire plus de 25 tonnes. Citeo estime que l'effectif de nouveaux trieurs a augmenté d'environ 13%. L'entreprise observe également un accroissement de 12% de collecte sélective supplémentaire pour les collectivités.

A l'origine, cet aménagement n'était qu'une expérimentation censée être cloturée en décembre dernier, mais ses résultats plus qu'encourageants ont incité Suez à le maintenir en place et en fonction, avec l'accord de Hyper U.

Ecrit par le 3 février 2026

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : une collecte à vélo pour encourager le tri sélectif



La [**Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse**](#) lancera début janvier 2021 un projet de collecte à vélo des sacs jaunes et des cartons en porte à porte dans le centre-ville de L'Isle-sur-Sorgue.

C'est une collecte d'un nouveau genre qui est en train de se mettre en place à L'Isle-sur-la-Sorgue. Une collecte à vélo dont l'objectif est d'augmenter la quantité et la qualité du tri des emballages recyclables et des cartons. Contrairement au camion-benne, le vélo a l'avantage de pouvoir couvrir les rues adjacentes aux rues principales, permettant ainsi de proposer une collecte en porte à porte des habitants et commerçants pour les inciter à trier.

Sont concernés les particuliers avec une collecte des sacs jaunes le mardi soir à partir de 18h ainsi que les professionnels avec une collecte des sacs jaunes le mardi à partir de 18h et une collecte des cartons les mercredis et vendredis à partir de 18h également. L'agglo a annoncé par ailleurs mener une campagne de communication auprès des habitants et des commerçants du centre-ville en janvier



Ecrit par le 3 février 2026

prochain tandis que des agents de l'association CPIE84 iront frapper à toutes les portes des habitants pour expliquer et accompagner ce changement de mode de collecte.

Pour plus d'informations : 04 90 21 43 11.